

Rapport annuel 2022 de l'Association du Centre NIKE



L'illustration des Journées du patrimoine 2022 est une vue aérienne de la piscine du Letzigraben à Zurich, dessinée par Max Frisch. Photo : Alessandro Della Bella

Avant-propos du vice-président

L'année 2022 a montré à quel point notre secrétariat, notre comité, nos membres et tous nos partenaires sont fortement unis dans les valeurs et les objectifs du Centre NIKE. Nous voulons une opinion publique et des autorités engagées dans la conservation et la diffusion du patrimoine culturel. Pour ce faire, nous avons collectivement repensé de fond en comble la communication des Journées européennes du patrimoine. Une ligne graphique commune et surtout une plate-forme web deviendront durant les prochaines années les piliers de notre travail de coordination pour renforcer l'impact de cet événement. Outre cela, NIKE a organisé une journée professionnelle consacrée à la participation culturelle. Il s'agissait notamment de donner des exemples concrets d'intégration de cet enjeu démocratique essentiel dans les processus décisionnels des experts chargés du patrimoine. Enfin par le biais de notre bulletin et de nos autres moyens de communication, nous avons mis en lumière certains thèmes qui méritent plus de visibilité, comme l'archéologie sous-marine ou le travail des préparateurs en sciences naturelles.

D'un point de vue organisationnel, la période de transition que NIKE a vécu en 2021 s'est étendue à 2022. Autant dans la gouvernance que dans l'opérationnel, notre organisation a géré des changements décisifs. Je tiens à remercier ici Peter Stohler pour son passage à la tête de notre secrétariat et son successeur Sebastian Steiner qui en a repris les rênes avec engagement et professionnalisme. Merci à toute l'équipe du secrétariat qui a fait preuve d'une agilité hors pair, une qualité essentielle qui me rend particulièrement fier de servir le Centre NIKE. Ma gratitude va aussi aux membres du comité, toujours prêts à partager leur expertise et à relever les défis stratégiques. Je tiens à remercier Jean-François Steiert pour une présidence qu'il a marquée par son calme imperturbable, sa capacité d'écoute remarquable et sa faculté d'analyse hors du commun. Enfin mes meilleurs vœux vont à Elisabeth Baume-Schneider. Nous avons apprécié son adroite combinaison entre bonne humeur et exigence. Nous sommes tristes de la voir quitter la présidence de NIKE mais profondément fiers et heureux de la savoir désormais au Conseil fédéral.

David Vuillaume



David Vuillaume, vice-président de l'Association du Centre NIKE. Photo: Daniel Bernet

L'association

Assemblée générale

En 2020 et 2021, l'Assemblée générale de l'association n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19 ; les décisions ont donc dû être prises par voie de circulaire. En revanche, l'Assemblée générale 2022 a pu à nouveau se dérouler comme d'ordinaire ; elle a eu lieu le 30 mars 2022 à Berne, à l'issue du congrès « PARTICIPATIO – Participation au patrimoine culturel ». Les deux événements ont été organisés sous une forme hybride (à la fois en présentiel et en ligne). Le rapport annuel et les comptes annuels ont été approuvés à l'unanimité et la décharge du comité acceptée.

L'assemblée a aussi procédé à des élections :

Réélections

- Mme Cécile Vilas a été réélue au comité, à l'unanimité, pour un nouveau mandat de trois ans.
- M. Daniel Brönnimann a été réélu pour un an à l'organe de révision ; il y siège en tandem avec M. Tom Hertig.

Démission

M. Christoph Eymann arrivait au terme de son premier mandat de trois ans ; il a renoncé à se présenter pour un nouveau mandat au comité, qu'il a donc quitté.

Changement à la présidence



Jean-François Steiert, président de l'Association du Centre NIKE de 2013 à 2022. Photo: Daniel Bernet



Elisabeth Baume-Schneider, présidente de l'Association du Centre NIKE en 2022. Photo: Daniel Bernet

Conformément aux statuts, M. Jean-François Steiert, président de l'Association du Centre NIKE depuis 2013, devait quitter sa fonction en 2022, au terme de son troisième mandat. Avec la conseillère aux États Elisabeth Baume-Schneider (PS, JU), le comité a pu trouver, pour lui succéder à la présidence de l'association, une personnalité disposant d'un excellent réseau. Comme présidente de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie et membre de la Commission de la

science, de l'éducation et de la culture et de la Commission de gestion du Conseil des États, elle connaissait en effet parfaitement les questions politiques traitées par le Centre NIKE.

Au terme de l'assemblée, les membres du comité ont souligné les nombreuses qualités de Jean-François Steiert, qui ont fait de ce Fribourgeois polyglotte un parfait président pour l'Association du Centre NIKE. Sa nature pondérée et sa capacité d'aborder les problèmes de manière tout à la fois analytique et stratégique lui ont permis de lancer de nombreux projets et de marquer durablement le Centre NIKE. La transmission du témoin à la présidence a été fêtée par un repas en commun au Palais fédéral. Personne ne se doutait alors que la nouvelle présidente ne passerait qu'une brève période à la tête du comité.

Présidence et comité

En 2022, le comité s'est réuni lors de trois séances ordinaires, sous la présidence de M. Jean-François Steiert, de Mme la conseillère aux États Elisabeth Baume-Schneider et du vice-président, M. David Vuillaume. Il s'est occupé des affaires courantes, mais aussi de la question de la succession de plusieurs membres du comité.

Elisabeth Baume-Schneider, présidente du Centre NIKE, élue au Conseil fédéral

Avec la conseillère aux États Elisabeth Baume-Schneider (PS, JU), le Centre NIKE a eu en 2022 pour présidente une personnalité engagée, décidée et disposant d'un excellent réseau. Familière des questions politiques traitées par le Centre NIKE, elle a apporté un solide soutien à l'association, notamment dans le contexte des changements de personnes à la direction. Le 7 décembre 2022, l'Assemblée fédérale a élu notre présidente Elisabeth Baume-Schneider au Conseil fédéral. Le Centre NIKE se félicite du fait qu'avec son élection les intérêts du patrimoine culturel seront bien représentés au sein du Conseil fédéral. Le vice-président de l'association, David Vuillaume, préside par intérim le comité jusqu'à l'élection complémentaire, qui aura lieu au printemps 2023.

Secrétariat

2022 a été pour le secrétariat une année exigeante, marquée par plusieurs changements de personnel, notamment à la direction. La commission du personnel (composée de Mmes Elisabeth Baume-Schneider et Marion Sauter et de MM. David Vuillaume et Jonas Naef), qui a travaillé en collaboration avec Mme Hanna Pfister du secrétariat, a ainsi été fortement sollicitée et s'est réunie plusieurs fois. Elle s'est notamment occupée des questions liées au départ de M. Peter Stohler, à la nomination d'une nouvelle personne à la direction et à la conduite du secrétariat pendant la phase transitoire. Malgré la vacance temporaire de la direction, des dossiers prioritaires ont progressé, comme celui du développement des Journées du patrimoine et celui du renouvellement de l'infrastructure informatique. Les locaux du secrétariat ont aussi été réorganisés.

Lors de sa séance du 22 juin 2022, le comité de l'association a décidé de confier dès octobre 2022 le poste de directeur à M. Sebastian Steiner. Titulaire d'un doctorat ès lettres, M. Steiner a travaillé dans plusieurs institutions mémorielles, avant d'être membre de la direction de la Bibliothèque Am Guisanplatz, la principale bibliothèque de l'administration fédérale, de 2018 à 2022. Dans cette dernière institution, il était responsable des relations publiques ainsi que de la planification et de la mise en œuvre des projets de communication. En tant que principal interlocuteur des services de l'administration fédérale, des associations professionnelles et des associations, il a pu, au sein de différents organes, se familiariser avec la conduite de négociations délicates et avec les processus administratifs. Avec Sebastian Steiner, le Centre NIKE a trouvé un directeur très compétent, qui s'est rapidement rendu maître de ses dossiers.

Mandats et collaboration avec d'autres associations et institutions

- M. Sebastian Steiner est membre du comité d'Alliance Patrimoine.
- M. Daniel Bernet siège au comité de l'Association Artisanat en conservation du patrimoine culturel bâti.

Activités de l'association

Activités politiques

Dans l'année sous revue, le Centre NIKE a assuré un suivi de l'actualité politique (objets, acteurs et médias) et mis à la disposition de ses associations membres, avant chaque session des Chambres fédérales, une « image radar » de la session. Après la session, il leur a envoyé un rapport de la session résumant les débats les plus importants pour le patrimoine culturel. Pour la première fois, le Centre NIKE a aussi fourni ces deux documents en français.

Dans les débats politiques, la protection des sites historiques et les enjeux de la densification du bâti ont à nouveau été souvent présentés comme antagonistes, bien que ces objectifs soient tous deux parfaitement légitimes. Le Centre NIKE a donc été attentif aux débats sur les interventions parlementaires qui cherchent à réduire la portée de l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). L'actualité politique, nationale et internationale, a rapidement placé au premier plan la menace d'une crise énergétique. Dans le cadre de sa participation à Alliance Patrimoine, le Centre NIKE s'est occupé de nombreuses interventions parlementaires qui cherchaient à faire prévaloir les intérêts de la production d'énergie sur ceux de la protection de l'environnement, de la nature, du paysage et du patrimoine culturel. Dans l'année sous revue, le Centre NIKE s'est aussi consacré aux travaux préparatoires sur le nouveau Message culture 2025-2028, qui sera déterminant pour la politique du patrimoine culturel. Le 5 décembre, il a fait parvenir à l'Office fédéral de la culture (OFC) une prise de position où il plaidait pour un renforcement du rôle du patrimoine culturel, notamment de la culture du bâti, dans le cadre de la politique culturelle. Alliance Patrimoine coordonne le travail de nombreux acteurs de la politique culturelle sur le nouveau Message culture.

Journées européennes du patrimoine

Campagne 2022

La dernière édition suisse des Journées européennes du patrimoine s'est déroulée les 10 et 11 septembre 2022. Intitulée « Freizeit – Temps libre – Tempo libero – Temps liber », elle était placée sous le patronage du conseiller fédéral Alain Berset.

Les lieux de détente importants pour le patrimoine étaient au centre de ces Journées : le programme présentait de nombreux lieux dédiés aux activités culturelles ou sportives. Sous diverses formes, visites guidées, promenades, ateliers et tables rondes, des manifestations exceptionnelles et de grande qualité ont été proposées dans 377 localités suisses. Elles ont permis à près de 45 000 visiteurs d'approfondir leur connaissance de notre patrimoine culturel. Dans l'ensemble, les Journées du patrimoine 2022 peuvent être considérées

comme une réussite : tant les organisateurs que le public se sont montrés satisfaits, voire très satisfaits ¹. Il convient de souligner que le canton et la ville de Genève sont parvenus à quadrupler le nombre de visiteurs par rapport à l'année précédente, grâce à une nouvelle conception des Journées axée sur la participation.

Le Centre NIKE a conçu la campagne, s'est chargé de la campagne de presse nationale et a apporté son soutien aux coordinateurs des services d'archéologie et des monuments historiques des cantons et des villes. Les lignes de force de la campagne avaient été déterminées lors de la rencontre annuelle de novembre 2021 entre le Centre NIKE et les coordinateurs des cantons. Le Centre NIKE a fait parvenir le matériel promotionnel national à des institutions culturelles et à d'autres organisations ou personnes intéressées. Comme les années précédentes, la campagne se basait sur une combinaison de documents



Journées du patrimoine 2022 à Genève : Parcours d'initiation au kayak sur le Rhône. Photo: Timo Ullmann

¹ D'après le dépouillement des comptes rendus des médias, les rapports des coordinateurs et des entretiens personnels.

imprimés et de canaux électroniques. La publicité numérique s'est faite par le site Internet www.venezvisiter.ch, où le programme a été mis en ligne, par une lettre d'information spéciale et par les réseaux Facebook et Instagram. Il faut aussi souligner les bons résultats de la campagne de presse nationale : au total, 1009 articles sont parus sur les Journées du patrimoine. Si ces articles avaient été publiés comme annonces payantes, ils correspondraient à une valeur totale de près de 1 768 000 francs. Le Centre NIKE disposait en 2022 d'environ 340 000 francs pour la campagne. Sur cette somme, 150 000 francs ont été mis à disposition par l'Office fédéral de la culture (OFC) et 25 000 francs par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Le Centre NIKE a aussi pu réunir une somme de 116 000 francs grâce à des partenariats financiers. Il a pu compter dans ce domaine sur la coopération de ses partenaires de longue date, qui ont été rejoints en 2022 par un nouveau partenaire. Quelque 42 000 francs de dons ont aussi été récoltés ; le reste des ressources financières provenait des fonds propres du Centre NIKE.

Chaque année, la responsable de la campagne auprès du Centre NIKE représente la Suisse à la réunion annuelle des coordinatrices et des coordinateurs nationaux des Journées européennes du patrimoine. En 2022, cette réunion a eu lieu en ligne, en raison de la pandémie.

Nouvelle conception des Journées du patrimoine

Parallèlement à la campagne 2022, le Centre NIKE a travaillé intensivement à la nouvelle conception de l'édition suisse des Journées européennes du patrimoine. L'objectif principal de cette nouvelle conception est d'attirer l'attention d'un plus large public sur les Journées du patrimoine, de s'adresser à lui d'une manière plus directe et plus efficace et de motiver ainsi un plus grand nombre de personnes à participer aux manifestations. Le Centre NIKE a préparé la nouvelle conception et coordonné le processus avec la commission stratégique, tout en associant étroitement les coordinateurs des cantons aux différents projets s'inscrivant dans ce cadre. Les décisions prises quant aux nouveaux produits et aux nouveaux processus ont ainsi pu bénéficier d'un large soutien, ce qui garantit sur la durée une réalisation efficace de la campagne.

La commission stratégique a tout d'abord décidé d'opérer une **décentralisation** des Journées, redéfinissant les objectifs, les contenus et les compétences. Elle a ensuite développé une **marque faitière nationale** et une identité visuelle commune, qui permettront à l'avenir à l'édition suisse des Journées européennes du patrimoine d'être aisément identifiable tant au niveau national que dans les régions et les cantons. Elle a aussi décidé de renouveler complètement l'infrastructure informatique des Journées, en la dotant d'une **nouvelle plate-forme Internet**. Cette plate-forme sera la pierre angulaire de la communication des Journées du patrimoine, qui privilégiera à l'avenir les canaux numériques. Pour 2023, le Centre NIKE propose à ses partenaires actuels de nouvelles formes de collaboration, particulièrement attrayantes.

L'élaboration de la nouvelle conception des Journées du patrimoine a pu être entreprise grâce à une généreuse contribution financière de l'OFC. Le coût de développement de la marque faitière s'est élevé à 48 900 francs. L'OFC a soutenu ces travaux à hauteur de 36 500 francs, l'ASSH de 5000 francs et la CSCM² et la CSAC³ de 2500 francs chacune. Pour développer sa nouvelle plate-forme numérique, le Centre NIKE a besoin d'un montant total de 370 000 francs. L'OFC lui a déjà accordé dans ce but 107 500 francs et la Fondation Ernst Göhner 40 000 francs. Le Centre NIKE est actuellement à la recherche d'autres soutiens financiers.



Inauguration de la nouvelle marque faitière le 8 novembre 2022 à Berne. Apéritif à la Cité Holliger. Photo: Philippe Baeriswyl

² CSCM : Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments.

³ CSAC : Conférence suisse des archéologues cantonaux.

Communication

Newsletter

Le Centre NIKE a rédigé douze lettres d'information mensuelles bilingues, qu'il a expédiées à près de 8200 adresses. En 2022, le taux d'ouverture de ces lettres a été très élevé (48 %) et leur taux de clics supérieur à la moyenne (7 %).

Bulletin

La 37^e année du Bulletin NIKE est parue en quatre numéros. Comprenant des textes en allemand, en français et en italien, les quatre cahiers représentent un volume total de 168 pages illustrées ; leur tirage s'est situé entre 2100 et 4100 exemplaires.



- N° 1/2022, Journées européennes du patrimoine : « Freizeit – Temps libre – Tempo libero – Temps liber »
- N° 2/2022, Mitmachen – Participer
- N° 3/2022, Unter Wasser – Sous l'eau
- N° 4/2022, Naturwissenschaftliche Präparation – La préparation en sciences naturelles

Afin de rendre le Bulletin NIKE plus accessible aux journalistes qui font des recherches et de renforcer ainsi son influence, il sera intégré à la Schweizer Mediendatenbank (SMD). Les archives du Bulletin (à partir de 2008) ont été traitées dans ce but ; elles seront publiées au début de 2023. En contrepartie, le Centre NIKE aura accès à la SMD.

Médias sociaux

Le Centre NIKE a ouvert une page entreprise sur LinkedIn et développé ses activités sur les réseaux sociaux ; il s'apprête à intensifier encore ces activités en 2023.

Manifestations publiques ou spécialisées

Congrès NIKE 2022 : « PARTICIPATIO »

Le congrès « PARTICIPATIO – Participation au patrimoine culturel » s'est déroulé sous forme virtuelle le 30 mars 2022. Il a réuni des experts venant de Suisse et des pays limitrophes ainsi que les principaux intervenants dans le domaine du patrimoine culturel suisse.

Points de départ, objectifs, défis ...

Dans le domaine du patrimoine culturel, la thématique de la participation est capitale et d'une brûlante actualité. Les approches basées sur cette idée sont déjà appliquées dans la pratique. L'examen de la manière dont ce nouveau mode de pensée et ces nouveaux processus sont intégrés dans les projets relevant de l'archéologie, de la conservation des monuments et des autres disciplines liées au patrimoine culturel a donc permis de faire des comparaisons très fructueuses. La plus grande difficulté rencontrée par les participants au congrès a été de se forger une conception commune de ce qu'il faut entendre par « participation » et de la manière dont cette idée doit être appliquée dans la pratique. Les débats se sont

ensuite poursuivis en partant des aspects théoriques et juridiques de la participation dans le domaine du patrimoine culturel, dans le cadre de trois sessions d'approfondissement (Qui partage avec qui ? Qu'est-ce qui est partagé ? À quoi faut-il veiller dans le partage ?). Tout l'après-midi a été consacré à l'examen d'applications possibles, présentées tant sur la « place du marché » que dans l'« open space » virtuel qui a accueilli les ateliers.

... et résultats

La participation est une notion qui peut être appliquée, ou du moins associée, à tous les sujets et projets relatifs au patrimoine culturel, qu'ils soient passés, actuels ou à venir. D'un point de vue théorique, la participation culturelle met l'accent sur le pluralisme et la polyphonie, qui sont par ailleurs déjà codifiés par la Charte des droits de l'homme et la Convention de Faro. La participation implique une ouverture qui permet à chacun et à chacune de jouer un rôle actif. L'essentiel est ici d'instaurer des conditions où les gens se sentent autorisés à exprimer leur opinion. La participation au patrimoine culturel est une expérience collective de la pérennité de ce patrimoine : elle n'est pas ponctuelle, mais graduelle, voire permanente.

Le congrès « PARTICIPATIO » a été un réel succès et a reçu un accueil très favorable, non seulement grâce à sa forme – la plate-forme virtuelle mise en place a permis des échanges presque aussi libres qu'un véritable centre de conférence – mais aussi en raison des nombreuses discussions qu'il a fait éclore. Ces débats ont aidé à mieux intégrer les approches participatives dans les processus de réflexion.



Congrès PARTICIPATIO 2022. Photo: Daniel Bernet

Colloque « formation continue » 2023

Le Centre NIKE participe aux travaux du Groupe de travail *formation continue*, dont il continue d'assurer le secrétariat.

« GÉNÉRATIONS À VENIR – défi pour le patrimoine culturel »

Le prochain congrès interdisciplinaire organisé par le groupe de travail *formation continue* aura lieu à Soleure les 30 et 31 mars 2023 ; il sera intitulé « GÉNÉRATIONS À VENIR – défi pour le patrimoine culturel ».

La population, les matériaux et les idées influent sur l'avenir du patrimoine culturel, tout en étant directement affectés par ce dernier. Le congrès a pour but d'identifier ce que seront ces trois dimensions dans les générations à venir, les instruments qui permettent de les comprendre et de les développer et les espoirs et les défis qui les accompagnent. L'avenir apportera en effet des changements, de nouvelles motivations et de nouveaux défis, qu'il importera de relever dans un environnement aussi participatif que possible.

Nouvelles techniques de fouille, de conservation ou de restauration, utilisation de matériaux innovants pour consolider des objets patrimoniaux, analyse et présentation du patrimoine culturel, techniques numériques de médiation et d'enseignement telles que la ludification : voilà seulement quelques exemples des innovations qui nous occuperont lors de notre prochain congrès.

Publication

Actes du congrès « PARTICIPATIO 2022 – Participation au patrimoine culturel »

Les actes du congrès ont été publiés en décembre 2022 aux éditions Schwabe, à Bâle, comme 8^e volume de la collection « Schriftenreihe zur Kulturgüter-Erhaltung ». Ils sont disponibles sous forme imprimée et sous forme numérique (en libre accès). Comme le congrès lui-même, ils représentent un développement des contenus du guide publié récemment par le Centre NIKE, « La participation au patrimoine culturel ». Le secrétariat du Centre NIKE s'est chargé de la mise au point rédactionnelle de l'ouvrage.



Le volume 8 de la collection « Schriftenreihe zur Kulturgüter-Erhaltung » : Actes du congrès PARTICIPATIO 2022.

David Vuillaume
Vice-président du Centre NIKE

Sebastian Steiner
Directeur

Liebefeld, le 31 janvier 2023

Compte de résultats 2022

Compte de résultats 1.1 - 31.12	2022	2021
Cotisations des membres et des mécènes	6'200.00	5'500.00
Dons de particuliers	41'708.40	48'913.26
Contributions pour des projets spécifiques et coopérations	124'000.00	119'000.00
Contributions des pouvoirs publics pour des projets spécifiques	429'712.80	471'347.35
Contributions des pouvoirs publics	638'000.00	638'000.00
Produit des contributions et des dons NIKE	1'239'621.20	1'282'760.61
<i>Contributions publiques pour des projets de fc</i>	<i>0.00</i>	31'610.95
<i>Contributions pour le colloque de formation continue</i>	<i>0.00</i>	0.00
<i>Contributions pour des projets de formation continue</i>	<i>0.00</i>	4'000.00
<i>Contributions publiques pour la formation continue</i>	<i>0.00</i>	85'000.00
Produit des contributions et des dons fc	0.00	120'610.95
Total des contributions	1'239'621.20	1'403'371.56
Recette des publications, annonces, parrainages	73'207.80	96'800.85
Remboursement des projets	0	95'200.00
Total des recettes et remboursements NIKE	73'207.80	192'000.85
Variations des fonds projets en cours	0	-81'252.60
Total des variations des fonds	0	-81'252.60
Bases, analyses, monitoring, études	-74'706.15	-106'844.65
Relations publiques	-889'133.98	-617'027.13
<i>Groupe de travail formation continue</i>	0	-154'059.12
Projets	-2'141.00	-168'925.65
Mandats	-1'200.00	-2'000.00
Charges projets et prestations	-967'181.13	-1'048'856.55
Dépenses de personnel	-153'291.61	-143'068.15
Charges d'exploitation	-130'859.85	-98'627.40
Secrétariat	-284'151.46	-241'695.55
Résultat d'exploitation	61'496.41	223'567.71
Résultat financier	-1'008.31	-901.25
Résultat des provisions	-30'000.00	-94'256.58
Réserves compte de résultat	-25'000.00	-130'000.00
Résultat de la modification du fonds fc	0	10'194.75
Résultat annuel	5'488.10	8'604.63

Partenaires financiers du Centre NIKE

Les institutions suivantes ont soutenu le **travail du Centre national d'information sur le patrimoine (NIKE)** en lui allouant des aides financières annuelles :

- Confédération suisse (section Culture du bâti de l'Office fédéral de la culture, OFC)
- Principauté du Liechtenstein (Office de la culture)
- L'ensemble des cantons suisses :
 - Argovie
 - Appenzell Rhodes-Extérieures, Encouragement de la culture
 - Appenzell Rhodes-Intérieures
 - Bâle-Campagne
 - Bâle-Ville
 - Berne
 - Fribourg
 - Genève
 - Glaris
 - Grisons
 - Jura
 - Lucerne
 - Neuchâtel
 - Nidwald
 - Obwald
 - Saint-Gall
 - Schaffhouse
 - Schwytz
 - Soleure
 - Tessin
 - Thurgovie
 - Uri
 - Valais
 - Vaud
 - Zurich
 - Zoug
- Trois villes :
 - Berne
 - Genève
 - Lausanne
- Des particuliers et des entreprises ayant le statut de mécènes



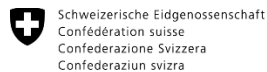
Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
 Département fédéral de l'intérieur DFI
 Dipartimento federale dell'interno DFI
 Departament federal da l'intern DFI

Bundesamt für Kultur BAK
Office fédéral de la culture OFC
Ufficio federale della cultura UFC
Uffizi federal da cultura UFC

Le Centre NIKE a reçu en 2022 des **soutiens financiers pour des projets spécifiques** de la part des institutions et organisations suivantes :

- Section Culture du bâti et section Culture et société de l'Office fédéral de la culture (OFC)



Eidgenössisches Departement des Innern EDI
 Département fédéral de l'intérieur DFI
 Dipartimento federale dell'interno DFI
 Departament federal da l'intern DFI
Bundesamt für Kultur BAK
Office fédéral de la culture OFC
Ufficio federale della cultura UFC
Uffizi federal da cultura UFC

- Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH)



Unterstützt durch die Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften
 www.sagw.ch

- Fondation pour l'art, la culture et l'histoire (Stiftung Kunst, Kultur und Geschichte, SKKG)



- Fondation culturelle AIB



- Fondation Curti

CURTI STIFTUNG

Förderung, Unterstützung und Anerkennung

- Fondation P. Herzog

P. Herzog-Stiftung

- Fondation UBS pour la culture

- La Poste Suisse



- Keimfarben



- Fontana & Fontana



Les organisations suivantes ont été les **partenaires officiels des Journées européennes du patrimoine 2022** :

- Fédération des architectes suisses (FAS)
- Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP)
- Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS)
- Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments (CSCM)
- Conférence suisse des archéologues cantonales et des archéologues cantonaux (CSAC)
- Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse (Memoriav)
- Chemins de fer fédéraux suisses (CFF)
Conservation des monuments historiques
- Patrimoine Suisse
- Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)
- Association suisse de conservation et restauration (SCR)
- Swiss Historic Hotels
- Commission suisse pour l'UNESCO
- Union des chemins de fer historiques de Suisse (HECH)

